

Fédération du Patrimoine Maritime Méditerranéen



Procès Verbal du Conseil d'Administration 2-2023
Samedi 27 mai 2023 15h00
Espace Association de SANARY

Sont présents :

Membres affiliés

ABPV: J Carrillo

ACBT: H Ronet

APBC : JC Orru, P Meurant

Aventure Pluriel : Thierry Pons

Boud'mer : Patrick Georges, JR Hietin

Boud'Rhône : Philippe Thomé

Carènes : Hélène Maurin

Pointus de Sanary: Olivier Magnin

Sibylle: Hervé Corellou

.

Membre individuel

Jérôme Guerin

Hervé de Lisle,

Sont représentés :

Les Amis du Vieux-La Ciotat . : Jean-Louis Conil

La feuille embarquée: N.Jurcic

Yves Laget

sont excusés

Lei Pescadous de l'Estaco

Bateau d'eici

La mouette

MACT

Michel Rézé

voteurs : 11 membres affiliés, 2 membres individuels

24 voix exprimées

Le conseil d'administration était présidé par Thierry Pons.

Philippe Thomé a assuré le secrétariat de la séance.

Siège social : chez Union Nautique Marseillaise, 34 boulevard Charles Livon 13007 Marseille

Internet : www.fpmm.net

Association à but non lucratif enregistrée sous le n° W832000025, SIRET 44059668200029
habilitée à recevoir des dons fiscalement déductibles au titre de la Loi sur le mécénat culturel.

Rappel des adhérents : 33 membres affiliés , 6 membres individuels
21 membres à jour de leur cotisation

Point sur la trésorerie de l'association : 6870,55€ sur compte courant
et 1832,91€ sur livret

1-Le Conseil d'administration décide de l'intégration au conseil d'administration des nouveaux adhérents enregistrés depuis le début de l'année :

AALD- Les amis du Lacaze du thiers
ABPN-La Mouette- Nice
APBC- Pointus de la Baie de Cannes
Autour de Sibylle
La feuille embarquée-Marseille
MACT-Marseille
STVT- St Tropez
Vela i Vente-Collioures

ainsi que

Jerôme Guerin

Yves Laget

Cette décision est votée à l'unanimité et adoptée

2-Le Conseil d'administration décide du changement d'adresse du siège social de l'association :

nouvelle adresse : Cité des associations
93, La Canebière
13001 Marseille

L'adresse de gestion (pour les cotisations) reste inchangée:

FPMM

s/c Mr Patrick Georges

412 Boulevard national

BâtJ1

13003 Marseille

Cette décision est votée à l'unanimité et adoptée

3-Hervé de Lisle propose au Conseil d'administration d'intégrer le bureau,
Le Conseil d'administration lui propose le poste de secrétaire adjoint.

Cette décision est votée à l'unanimité et adoptée

4- Suite à la recherche d'une personne responsable de la mise à jour du site internet et de la lettre d'information, Le Conseil d'administration décide de retenir la proposition faite par Pauline Cresp (budget de 240€mensuel) et de partir sur un contrat de 3mois renouvelable.

Siège social : chez Union Nautique Marseillaise, 34 boulevard Charles Livon 13007 Marseille

Internet : www.fpmm.net

Association à but non lucratif enregistrée sous le n° W832000025, SIRET 44059668200029
habilitée à recevoir des dons fiscalement déductibles au titre de la Loi sur le mécénat culturel.

Cette décision est votée à l'unanimité et adoptée
Avec les remarques suivantes: l'association reste propriétaire du site. la personne contractée s'engage à transmettre toutes les informations reçues en cas d'arrêt du contrat. Il est important que chaque association transmette régulièrement ses informations pour que sa page puisse être mise à jour.

Projets de l'association:

Les actes du colloque « Cap à Venir » : Le Verbatim est accessible sur le site.
Toute personne intéressée pour faire partie du groupe de rédaction de la synthèse peut contacter un membre du bureau.

Le projet d'édition d'un fascicule sur les bateaux du Patrimoine méditerranéen est reporté, pour nous permettre de continuer à travailler sur la structuration de la FPMM.

Echanges :

L'APBC, association récemment créée, est en demande d'appui pour une formation à la voile latine, et des informations sur les procédures de labellisation (BIP).

La réunion prend fin à 17h00.

Le secrétaire,

Philippe Thomé



Le président

Thierry Pons

